



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-132761>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-132761**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Groupement de commandes pour la réalisation de prestations de services liées aux activités courrier

Description : Le présent marché fait l'objet d'un groupement de commandes entre la commune de Rouen et la Métropole Rouen Normandie. La Métropole Rouen Normandie est coordonnateur du groupement. Cet accord-cadre fera l'objet de commandes et de facturations séparées pour chaque collectivité. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction

Identifiant de la procédure : ed382111-bcd0-492f-8ffe-17e7ebe25af8

Identifiant interne : 25-DIMG-LCDB-GptCdesCourrier

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,824,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Lot 1 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 1 500 000 euro(s) Ht à la société La Poste. A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 1 349 867.00 euro(s) Ttc. Lot 2 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 30 000 euro(s) Ht à la société La Poste. A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 6 427.00 euro(s) Ttc. Lot 3 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 20 000 euro(s) Ht à la société Promotion. A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 4 637.82 euro(s) Ttc. Lot 4 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 500 000 euro(s) Ht (100 000 euro(s) Ht Ville de Rouen / 400 000 euro(s) Ht Mrn) au groupement La Poste / Mediaposte. A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 270 096.00 euro(s) Ttc. Lot 6 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 16 000 euro(s) Ht à l'Esar Les Ateliers Du Cailly. A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 14 056.42 euro(s) Ttc. Lot 7 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 15 000 euro(s) Ht à l'Esat Du Champ Fleuri Les Papillons Blancs A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 11 321.64 euro(s) Ttc. Lot 8 : La Commission d'Appel d'Offres a attribué l'accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 35 000 euro(s) Ht à l'Adapt. A titre indicatif le montant du Dqe non contractuel est de 32 071.57 euro(s) Ttc. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'1 an, reconductible tacitement pour une durée maximale de 4 ans. Référence de l'avis initial paru au Boamp : n°25-6092 publié le 19/01/2025. Référence de l'avis initial paru au Joue : 38177-2025 diffusé le 20/01/2025. Le marché est consultable sur demande auprès de la direction de l'achat public, service des marchés, 108 Allée François Mitterrand, B.P. 1180, 76176 Rouen Cedex, tél (+33) 02.32.76.44.22

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Collecte sur sites, tri, affranchissement ponctuel, acheminement du courrier national et international

Description : Collecte sur sites, tri, affranchissement ponctuel, acheminement du courrier national et international utilisé par la MRN

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la

publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Collecte sur sites et acheminement des colis en France et à l'étranger

Description : Collecte sur sites et acheminement des colis en France et à l'étranger utilisé par la MRN

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64113000 Services postaux relatifs aux colis

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de

deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Distribution de magazines de communication sur lieux définis

Description : Distribution de magazines de communication sur lieux définis utilisé par la ville de Rouen

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 "

Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 1

Description : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres utilisé par la MRN et la ville de Rouen - secteur 1

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 2 - Réserve n°1

Description : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres utilisé par la MRN - secteur 2 - Réserve n°1

Identifiant interne : 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 3 - Réserve n°2

Description : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres utilisé par la MRN - secteur 3 - Réserve n°2

Identifiant interne : 06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 4 - Réserve n°3

Description : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres utilisé par la MRN - secteur 4 - Réserve n°3

Identifiant interne : 07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boîtes aux lettres - secteur 5 - Réserve n°4

Description : Distribution de magazines de communication dans les boîtes aux lettres utilisé par la MRN - secteur 5 - Réserve n°4

Identifiant interne : 08

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Distribution ciblée de documents avec contraintes géographiques

Description : Distribution ciblée de documents avec contraintes géographiques utilisé par la MRN

Identifiant interne : 09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64120000 Services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64121100 Services de distribution de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64100000 Services postaux et services de courrier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 64112000 Services postaux relatifs aux lettres

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 38177-2025

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du

contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 7,956,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA POSTE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0001

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 6,000,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C25088

Titre : Collecte sur sites, tri, affranchissement ponctuel, acheminement du courrier national et international

Date de conclusion du marché : 19/09/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA POSTE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0002

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 120,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C25089

Titre : Collecte sur sites et acheminement des colis en France et à l'étranger

Date de conclusion du marché : 18/09/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PROMACTION

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0003

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 80,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25-128

Titre : Distribution de magazines de communication sur lieux définis

Date de conclusion du marché : 08/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA POSTE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0004

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 1,600,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C25049

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 1

Date de conclusion du marché : 05/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ASS ROUENNAISE READAP ENFANCE DEFICIENTE

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0005

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 64,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C25050

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 3 - Réserve n°2

Date de conclusion du marché : 18/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ESAT DU CHAMP FLEURI

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0006

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 60,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C25051

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 4 - Réserve n°3

Date de conclusion du marché : 10/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 7,956,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LADAPT SEINE MARITIME

Offre :

Identifiant de l'offre : TEN-0007

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 140,000 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : C25052

Titre : Distribution de magazines de communication dans les boites aux lettres - secteur 5 - Réserve n°4

Date de conclusion du marché : 05/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : B4938C38-AA0C-BA9B-561DD0C5397DCF5B

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 51995

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Métropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 1872214

Adresse postale : Le 108 108 Allée François Mitterrand

Ville : Rouen Cedex

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : Service des Marchés

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : B4938C67-AB56-A97C-97A9B286905C7F9B

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0232081270

Télécopieur : 0232081271

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LA POSTE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-1-1

Adresse postale : 7 Rue Du Clos Beaumois

Ville : Caen

Code postal : 14000

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0006

Nom officiel : LA POSTE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-2-1

Adresse postale : 7 Rue Du Clos Beaumois

Ville : Caen

Code postal : 14000

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : PROMACTION

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-3-1

Adresse postale : 10 Rue De L Industrie

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0008

Nom officiel : LA POSTE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-4-1

Adresse postale : 7 Rue Du Clos Beaumois

Ville : Caen

Code postal : 14000

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0009

Nom officiel : ASS ROUENNAISE READAP ENFANCE DEFICIENTE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-6-1

Adresse postale : 14 Rue Du Canal

Ville : Canteleu

Code postal : 76380

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0010

Nom officiel : ESAT DU CHAMP FLEURI

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-7-1

Adresse postale : 112 Rue Du Chateau

Ville : Cleon

Code postal : 76410

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0011

Nom officiel : LADAPT SEINE MARITIME

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1581487-1-8-1

Adresse postale : 18 Rue D'Anjou

Ville : Le Mesnil-Esnard

Code postal : 76240

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : {code|name|eforms-country.FRA}

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7ce104f7-9412-499a-8215-8d37a795f64e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/12/2025 à 12:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/12/2025